

MENACE D'EXPULSION DE MON LOGEMENT

Éditée le 20/08/2026

Une expulsion suit des étapes strictes : commandement de payer, assignation au tribunal, jugement, commandement de quitter les lieux, puis concours de la force publique. À chaque étape, des recours existent — mais les délais sont courts.

LES PIECES A PREPARER

- ☐ Bail et quittances de loyer
- ☐ Tous les courriers reçus (commandement de payer, assignation, jugement)
- ☐ Justificatifs de ressources et de charges
- ☐ Preuves des paiements effectués
- ☐ Demande d'aide au logement en cours s'il y a lieu

L'ESSENTIEL

Où déposer : Tribunal judiciaire, commission de surendettement, FSL du département

Délai : Les délais sont indiqués sur chaque acte reçu — souvent 2 mois

Coût : Gratuit

Site officiel:

<https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=expulsion%20du%20logement>

LE CONSEIL DE L'ADA

Ne restez jamais sans réagir à un courrier d'huissier : présentez-vous à l'audience, même sans avocat. Un plan d'apurement accepté suspend l'expulsion.

COMMENT L'ADA PEUT VOUS AIDER

L'ADA vous aide à demander un délai, à saisir le FSL et à préparer l'audience.

=====

Cette fiche est un document d'information établi par Association ADA Défense de Droits.

Les pièces demandées peuvent varier selon votre situation et selon

le service instructeur : vérifiez toujours sur le site officiel indiqué.

Association ADA Défense de Droits — 79 Avenue Saint Augustin 06200 Nice BAT E

Téléphone : 04 22 13 23 46

<https://associationada.fr>